

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convier à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **10/02/2021 à 19h par vidéoconférence**.

Le lien pour y accéder sera mis, quelques minutes avant le début de la séance sur le site internet et la page FB de la Commune.

Première convocation

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-dessous :

Ordre du jour

Séance publique

1. Adoption du PV de la séance précédente - partie publique
2. Adoption d'une motion de méfiance constructive et collective et d'un nouveau pacte de majorité
3. Installation et prestation de serment des membres du collège communal
4. Fixation du tableau de préséance
5. Délégation de compétences en matière de marchés publics, marchés conjoints et centrales d'achat
6. Délégation de compétences pour le personnel contractuel
7. Délégation au Collège communal pour l'octroi de certaines subventions

Huis-clos

8. Approbation du PV de la séance précédente - partie à huis clos